Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260430-DC_2026_118-DE

DC_2026_118

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 23 AVRIL 2026

Secrétaire de séance : Monsieur DOUABIN Stéphane

Nombre de conseillers en exercice : 75 Présents : 62 Votants (dont 9 pouvoirs) : 71	L'an deux mille vingt six, le vingt trois avril le Conseil d'agglomération étant réuni à VITRÉ après convocation légale, Date de convocation : le 17/04/2026

Etaient présents :
Françoise GESLAND - ARGENTRE DU PLESSIS,Pierrick GENDRY - ARGENTRE DU PLESSIS,Martine VERE - ARGENTRE DU PLESSIS,Joël FRIN - ARGENTRE DU PLESSIS,Nathalie CLOUET - BAIS,Eric GLINCHE - BAIS,Stéphane DOUABIN - BALAZE,Mickaël LEFEUVRE - BREAL SOUS VITRE,Joseph NEVEU - BRIELLES,Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX,Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG,Arnaud DUPUIS - CHATEAUBOURG,Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG,Christelle AVERLAND-SCHMITT - CHATEAUBOURG,Eric QUIVIGER - CHATEAUBOURG,André BOUTHEMY - CORNILLE,Magali BUDOR - DOMAGNE,Alexandre BODIN - DOMALAIN,Patricia MARSOLLIER - DROUGES,Michel ERRARD - ERBREE,Marie-Christine MORICE - ETRELLES,Laurent FESSELIER - ETRELLES,Roland LE DROFF - GENNES SUR SEICHE,Joël TRAVERS - LA CHAPELLE ERBREE,Antoine GEFFRAY - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Katia BONNANT - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Olivier DESPREZ - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Ludovic LE SQUER - LA SELLE GUERCHAISE,Serge BERGER - LANDAVRAN,Aurélien THEBERT - LE PERTRE,Chrsitelle HALLET - MARPIRE,Jean-Luc DELAUNAY - MECE,Jean-Yves LEBLANC - MONDEVERT,Thierry MONGODIN - MONTAUTOUR,Patrick GUEGUIN - MONTREUIL SOUS PEROUSE,Anne-Marie MORLIER - MOULINS,Sophie HUNAULT - MOUSSE,Yves COLAS - MOUTIERS,Frédéric MARTIN - POCE LES BOIS,Jean-Claude DENOUAULT - PRINCÉ,Christophe FESSELIER - ST AUBIN DES LANDES,Yves GUERIN - ST CHRISTOPHE DES BOIS,Vincent SINOQUET - ST DIDIER,Myriam ALEXANDRE - ST GERMAIN DU PINEL,Philippe JEULAND - ST JEAN SUR VILAINE,Elisabeth BRUN - ST M'HERVE,Michel SAUVAGE - TAILLIS,Yannick FOUET - TORCE,Bruno DELVA - VAL D'IZE,Aurélie BOUVET ADAM - VAL D'IZE,Samuel URIEN - VERGEAL,Laurence DELAUNAY - VISSEICHE,Pierre LEONARDI - VITRE,Paul LAPAUSE - VITRE,Lionel LE MIGNANT - VITRE,Pauline SEGRETAIN - VITRE,Sophie MARQUANT - VITRE,Vanessa ALLAIN - VITRE,Philippe MAIGNAN - VITRE,Carine GERMOND - ,Patrick PLANCHET - ,Erwann ROUGIER - VITRE

Ont donné pouvoir :
Jean-Marc MAILLARD donne pouvoir à Magali BUDOR,Marie-Louise BERHAULT donne pouvoir à Jean-Luc DELAUNAY,Karine MOREL donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER,Christine HEUDE donne pouvoir à Patrick PLANCHET,Alexandra LEMERCIER donne pouvoir à Paul LAPAUSE,Fabien LAMIRE donne pouvoir à Pierre LEONARDI,Freddy ANDRIEUX BIZEL donne pouvoir à Carine GERMOND,Anne BRIDEL donne pouvoir à Sophie MARQUANT,Nadège LE FLOCH donne pouvoir à Erwann ROUGIER

Etaient absents :
Elisabeth CARRE,Hubert DESBLES,Jean-Luc DUVEL,Thierry PIGEON

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260430-DC_2026_118-DE

DC_2026_118

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

DÉLIBÉRATION

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 23 AVRIL 2026

- Syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré (SUPV) : Désignation de nouveaux représentants

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'arrêté préfectoral du 6 mars 2026, relatif aux statuts du «Syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré » ;
Vu l'arrêté préfectoral du 24 mars 2026 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;

Considérant que le syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré a notamment pour objet de procéder à toutes études générales d'urbanisme ou liées à l'urbanisme sur l'ensemble de son périmètre, et notamment l'élaboration, la modification ou la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et des schémas de secteur à l'intérieur de ce périmètre ;

Considérant que le syndicat assure aussi une mission d'accompagnement des communes et communautés pour les assister dans la réalisation de certains documents d'urbanisme prévisionnel ou de projets opérationnels d'urbanisme ;

Considérant que le nombre de représentants élus de Vitré Communauté est fixé à 46 titulaires et 46 suppléants ;

Il vous est proposé de désigner les représentants de Vitré Communauté au syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré, tels que définis ci-dessous.

N°	Villes	Titulaires	Suppléants
1	Argentré du Plessis	Christian HAMELOT	Pierrick GENDRY
2	Availles surSeiche	Elisabeth CARRE	Bertrand THOMAS
3	Bais	Nathalie CLOUET	Christian POTTIER
4	Balazé	Marie-Renée SAILLANT	Hervé LE RIGUER
5	Bréal sous Vitré	Pascale CARTRON	Mickaël LEFEUVRE
6	Brielles	Joseph NEVEU	Philippe QUINIO
7	Champeaux	Jean-Pierre SIMON	Rémy BOUVET
8	Châteaubourg	Hubert DESBLES	Olivier CHARPENTIER
9	Châtillon-en-Vendelais	Gérard BEAUGENDRE	Michèle PAQUET
10	Cornillé	Vicent MOTTARD	Stéphanie MARTIN
11	Domagné	Michel JEULAND	Eric BRUNCHER
12	Domalain	Alexandre BODIN	Marie MENEUST
13	Drouges	Patricia MARSOLLIER	Hervé OLIVRY
14	Erbrée	Mickael DUBOIS	Christian BELLIER
15	Etrelles	Laurent FESSELIER	Yves BETIN
16	Gennes-sur-Seiche	François GERARD	Roland LE DROFF
17	La Chapelle Erbrée	Joël TRAVERS	Daniel CHEDEMAIL
18	La Guerche de Bretagne	Katia BONNANT	Idrys CLARAC
19	La Selle Guerchaise	Ludovic LE SQUER	Walter GERARD
20	Landavran	Serge BERGER	Cyrille CHAUVIN
21	Le Pertre	Pascal LORHO	Aurélien THEBERT
22	Louvigné de Bais	Joseph JEULAND	Cédric MARTIN

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260430-DC_2026_118-DE

DC_2026_118

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

23	Marpiré	REMI TROPEE	Franck CAMEREL
24	Mecé	Jean-Luc DELAUNAY	Pascal BAUDY
25	Mondevert	Mélanie AUPIED	Antoine PARAGE
26	Montautour	Sébastien FORTIN	Thierry MONGODIN
27	Montreuil des Landes	Marina DURAND	Jean-François ROLLO
28	Montreuil sous Pérouse	Sylvie VEILLARD	Etienne LERETRIF
29	Moulins	Anne-Marie MORLIER	Stéphane LE CLINCHE
30	Moussé	Thierry CADO	David CHEVRIER
31	Moutiers	Yves COLAS	Cédric FOLIARD
32	Pocé-les-Bois	Jean-François BORDAIS	Raboana RANAIVO
33	Princé	Guylène JEUSSELIN	Patrice BERTHIER
34	Rannée	Karine MOREL	Stéphanie LAHAYE
35	St Aubin des Landes	Mickaël LLERETRIF	Vincent DESILLE
36	St Christophe des Bois	Laurence LEPESANT	Yves GUERIN
37	St Didier	Jonathan EON	Nathalie SABATIER
38	St Germain du Pinel	Myriam ALEXANDRE	Pascal BARBRON
39	St Jean S/Vilaine	Benoit BOURGES	Francis DELAUNAY
40	St M'Hervé	Stéphane D'HOOGHE	Romane SORIN
41	Taillis	Philippe CHAVROCHE	Denis FROMONT
42	Torcé	Yannick FOUET	Emmanuel HEINRY
43	Val d'Izé	Bruno DELVA	Julien BEUNEL
44	Vergéal	Samuel URIEN	Anthony RETAILLEAU
45	Visseiche	David SAUDRAIS	Sébastien REGNIER
46	Vitré	Pierre LEONARDI	Fabien LAMIRE

Il est procédé au vote :

Nombre de votants : 71

- **Abstention : 0**
- **Nombre de voix pour : 71**
- **Contre : 0**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'agglomération, approuvent la délibération à l'unanimité des votants.

Le Président
Teddy REGNIER

Signé par Teddy REGNIER
Président de Vitré Communauté
4 mai 2026

Le Secrétaire de séance,
Stéphane DOUABIN

Signé par Stephane DOUABIN
3e vice-président en charge des finances, de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et des contractualisations.
6 mai 2026

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.